



Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	32-6368-8	Numéro de version:	3.01
Date de révision:	19/09/2023	Annule et remplace la version du :	18/04/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Air Re-Fresher Odor Eliminator (Whole Car) Summer Breeze Scent G166 [G16602]

Numéros d'identification de produit

14-1001-1460-3 14-1001-5550-7

7100315537 7011868499

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

Symboles :

SGH02 (Flamme) |

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208 Contient Acétate de linalyle. | Linalol. | 1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one, | Citral. Peut produire une réaction allergique.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Tétrafluoropropène	(N° CAS) 29118-24-9 (N° CE) ELINCS 471-480-0 (N° REACH) 01-0000019758-54	50 - 90	Substance non classée comme dangereuse
Éthanol	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6	10 - 30	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319
Benzoate de benzyle	(N° CAS) 120-51-4 (N° CE) 204-402-9	1 - 3	Tox. aigüe 4, H302 Tox. aquatique chronique 2, H411 Aquatique aigüe 1, H400,M=1
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	(N° CAS) 123-68-2 (N° CE) 204-642-4	< 0,5	Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 3, H301 STOT RE 2, H373 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox.aquatique chronique 3, H412
Acétate de linalyle	(N° CAS) 115-95-7 (N° CE) 204-116-4	< 0,5	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Skin Sens. 1B, H317
Linalol	(N° CAS) 78-70-6 (N° CE) 201-134-4	< 0,5	Skin Sens. 1B, H317 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319
Huiles de citron	(N° CAS) 8008-56-8	< 0,5	Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Citral	(N° CAS) 5392-40-5 (N° CE) 226-394-6	< 0,5	Irr. de la peau 2, H315 Sens. cutanée 1, H317 Irr. des yeux 2, H319 Tox.aquatique chronique 3, H412
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	(N° CAS) 57378-68-4 (N° CE) 260-709-8	< 0,1	Tox. aigüe 4, H302 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Éthanol	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6	(C >= 50%) Irr. des yeux 2, H319
Linalol	(N° CAS) 78-70-6 (N° CE) 201-134-4	(C >= 30%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

En cas d'exposition, laver à l'eau et au savon. Si des signes/symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Si des signes / symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. L'exposition à des températures extrêmes peut entraîner une décomposition thermique. Voir chapitre 10, stabilité et réactivité.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
fluorure d'hydrogène	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement,

et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Éthanol	64-17-5	VLEPs France	VLEP (8 heures) = 19000 mg/m3 (1000 ppm) VLCT (15 minutes) = 9500 mg/m3 (5000 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pour les situations où le matériel pourrait être exposé à une surchauffe extrême due à une mauvaise utilisation ou défaillance de l'équipement, l'utilisation avec une ventilation adéquate locale suffisante pour maintenir les niveaux de produits de décomposition thermique en dessous de leur limites d'exposition Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc nitrile.	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Pour les situations où le matériau peut être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utilisez un respirateur à adduction d'air à pression positive.

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Aérosol
Couleur	Clair incolore
Odeur	Douce de citron
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	>=-25 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	>=14,4 °C
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	0,815 g/ml
Densité relative	0,815 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

9.2. Autres informations:**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Composés Organiques Volatils	811 g/l [Conditions:(calcul selo, la Directive 2004/42/EC)]
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	99,5 % en poids [Méthode de test:Estimé]

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nations unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Le produit pulvérisé peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmoiements et vision floue.

Ingestion:

Aucun effet sur la santé connu.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité pour le développement et la toxicité du foie. On ne s'attend pas l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Tétrafluoropropène	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 207 000 ppm
Éthanol	Cutané	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg

Éthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l
Éthanol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Benzoate de benzyle	Cutané	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Benzoate de benzyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Linalol	Cutané	Lapin	LD50 5 610 mg/kg
Linalol	Ingestion	Rat	LD50 2 790 mg/kg
Citral	Cutané	Lapin	LD50 2 250 mg/kg
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	Cutané	Lapin	LD50 820 mg/kg
Acétate de linalyle	Cutané	Lapin	LD50 5 610 mg/kg
Citral	Ingestion	Rat	LD50 6 800 mg/kg
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	Ingestion	Rat	LD50 218 mg/kg
Acétate de linalyle	Ingestion	Rat	LD50 > 9 000 mg/kg
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	Ingestion	Souris	LD50 1 800 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Tétrafluoropropène	Lapin	Aucune irritation significative
Éthanol	Lapin	Aucune irritation significative
Benzoate de benzyle	Lapin	Irritation minimale.
Linalol	Lapin	Irritant
Citral	Lapin	Irritant
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Acétate de linalyle	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Éthanol	Lapin	Irritant sévère
Benzoate de benzyle	Lapin	Aucune irritation significative
Linalol	Lapin	Irritant modéré
Citral	Lapin	Irritant sévère
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de linalyle	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Éthanol	Humain	Non-classifié
Benzoate de benzyle	Homme et animal	Non-classifié
Linalol	Souris	Sensibilisant
Citral	Homme et animal	Sensibilisant
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	Composants similaires	Non-classifié
Acétate de linalyle	Souris	Sensibilisant
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	Homme et animal	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Tétrafluoropropène	In vitro	Non mutagène
Tétrafluoropropène	In vivo	Non mutagène
Éthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Éthanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Benzoate de benzyle	In vitro	Non mutagène
Citral	In vivo	Non mutagène
Citral	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	In vitro	Non mutagène
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Éthanol	Ingestion	Multipl es espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Citral	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Tétrafluoropropène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 20 000 ppm	2 génération
Tétrafluoropropène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 20 000 ppm	2 génération
Tétrafluoropropène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 15 000 ppm	Pendant la grossesse
Éthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 38 mg/l	Pendant la grossesse
Éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 200 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Benzoate de benzyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 194 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Citral	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Citral	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Citral	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 60 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Citral	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,21 mg/l	Pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Éthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	Pas disponible

			pas suffisantes pour justifier une classification.			
Éthanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Homme et animal	NOAEL Pas disponible	
Éthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Multipl es espèces animales.	NOAEL Pas disponible	
Éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg	
Linalol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Citral	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Acétate de linalyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Tétrafluoropropène	Inhalation	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 000 ppm	91 jours
Tétrafluoropropène	Inhalation	système hématopoïétique la peau Système endocrine tractus gastro-intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 15 000 ppm	91 jours
Éthanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Éthanol	Inhalation	système hématopoïétique système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/l	14 jours
Éthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/jour	4 Mois
Éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg/jour	7 jours
Benzoate de benzyle	Cutané	la peau Système endocrine Système nerveux Coeur système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 250 mg/kg/jour	4 semaines

		Foie système immunitaire Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire				
Citral	Ingestion	tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Rénale et / ou de la vessie Coeur la peau Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux Foie système immunitaire Système nerveux Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 330 mg/kg/jour	90 jours
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	Ingestion	Foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	NOAEL 65 mg/kg/jour	18 semaines
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	Ingestion	tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	14 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Tétrafluoropropène	29118-24-9	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	>117 mg/l
Tétrafluoropropène	29118-24-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>170 mg/l
Tétrafluoropropène	29118-24-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>160 mg/l
Tétrafluoropropène	29118-24-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	>170 mg/l

Air Re-Fresher Odor Eliminator (Whole Car) Summer Breeze Scent G166 [G16602]

Éthanol	64-17-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	14 200 mg/l
Éthanol	64-17-5	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	11 000 mg/l
Éthanol	64-17-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	275 mg/l
Éthanol	64-17-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	5 012 mg/l
Éthanol	64-17-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	11,5 mg/l
Éthanol	64-17-5	Puce d'eau	Expérimental	10 jours	NOEC	9,6 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,475 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,09 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	2,32 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,247 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,258 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	NOEC	0,023 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>10 000 mg/l
Citral	5392-40-5	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	160 mg/l
Citral	5392-40-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EbC50	5 mg/l
Citral	5392-40-5	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	4,1 mg/l
Citral	5392-40-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	6,8 mg/l
Citral	5392-40-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	3,1 mg/l
Citral	5392-40-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1 mg/l
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	123-68-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>4,6 mg/l
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	123-68-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2 mg/l
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	123-68-2	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	0,117 mg/l
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	123-68-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	0,255 mg/l
Huiles de citron	8008-56-8	Vairon de Fathead	Composant analogue	96 heures	LC50	0,702 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	11 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	16 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	6,2 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1,2 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	415 mg/l
Linalol	78-70-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	400 mg/l
Linalol	78-70-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>34 mg/l
Linalol	78-70-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	27,8 mg/l
Linalol	78-70-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	20 mg/l

Linalol	78-70-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	5,6 mg/l
Linalol	78-70-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	9,5 mg/l
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	57378-68-4	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	241 mg/l
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	57378-68-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	4,54 mg/l
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	57378-68-4	Medaka	Estimé	96 heures	LC50	0,97 mg/l
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	57378-68-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,883 mg/l
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	57378-68-4	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,35 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Tétrafluoropropène	29118-24-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301D
Tétrafluoropropène	29118-24-9	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	34.4 jours (t 1/2)	
Éthanol	64-17-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	89 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Benzoate de benzyle	120-51-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThO D	EC C.4.D. Manometric Respirom
Citral	5392-40-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	>90 %BOD/Th OD	EC C.4.D. Manometric Respirom
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	123-68-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	70 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	123-68-2	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12 heures (t 1/2)	
Huiles de citron	8008-56-8	Composant analogue Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	98 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Acétate de linalyle	115-95-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	76 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Acétate de linalyle	115-95-7	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	1 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Linalol	78-70-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	80 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301C
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	57378-68-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301C
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-	57378-68-4	Estimé Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	332 jours (t 1/2)	

one,						
------	--	--	--	--	--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Tétrafluoropropène	29118-24-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.6	
Éthanol	64-17-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.35	
Benzoate de benzyle	120-51-4	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	25	Catalogic™
Benzoate de benzyle	120-51-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.97	
Citral	5392-40-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.76	similaire à l'OECD 107
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	123-68-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.19	
Huiles de citron	8008-56-8	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	2100	Catalogic™
Acétate de linalyle	115-95-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.9	OECD 107 log Kow shke flask mtd
Linalol	78-70-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.97	
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexèn-1-yl)-2-butèn-1-one,	57378-68-4	Estimé BCF - Poisson	60 jours	Facteur de bioaccumulation	310	OECD305-Bioconcentration

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Benzoate de benzyle	120-51-4	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	6 310 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Citral	5392-40-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	49 l/kg	Episuite™
Acide hexanoïque, ester de 2-propényle	123-68-2	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	420 l/kg	Episuite™
Acétate de linalyle	115-95-7	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 039 l/kg	Episuite™
Linalol	78-70-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	140 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950	UN1950	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS, INFLAMMABLE	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	5F	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P3b AÉROSOLS INFLAMMABLES	5000 (net)	50000 (net)

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Benzoate de benzyle	120-51-4	200	500
Éthanol	64-17-5	10	50

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Numéros d'identification - L'information a été ajoutée.

Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr